

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

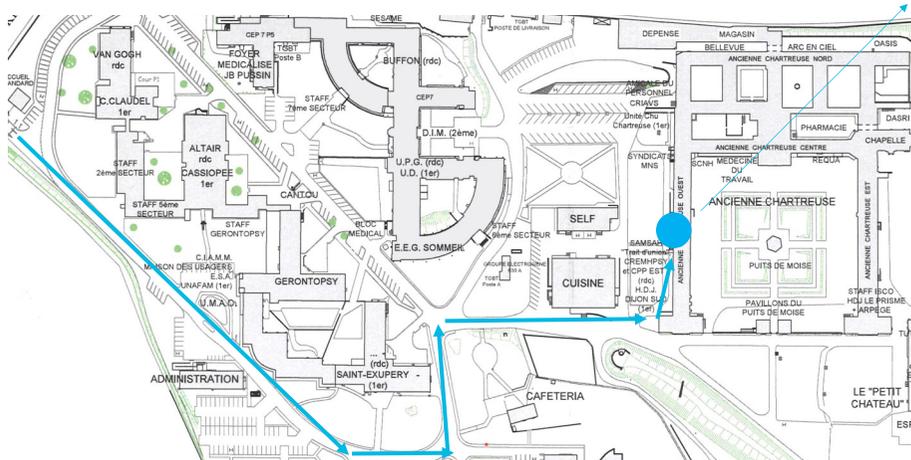
- Conseil Départemental de la Côte-d'Or
- Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Structures sociales et médico-sociales : PEP CBFC, UGECAM, EHCO, Acodège
- CH La Chartreuse : pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (filière précoce, enfance, adolescence)
- CHU de Dijon (Pôle de pédopsychiatrie)
- CH de Semur-en-Auxois (Pôle de pédopsychiatrie)
- CH de Beaune (Pôle de pédiatrie)
- HDJ Les Cigognes

LE PLAN D'ACCÈS

 **En bus** : Prendre la ligne 3, 12 ou 13 - arrêt « CHS La Chartreuse »

 **En tramway** : Prendre le tram T1 - arrêt « Dijon Gare » ou T2 - arrêt « Foch Gare ». En empruntant le passage Henri Vincenot, côté avenue Albert 1er, il vous faudra une quinzaine de minutes pour arriver au CH La Chartreuse en passant par l'entrée située Rue du Faubourg Raines.

Entrée principale - 1 Bd Chanoine Kir, Dijon



EMR, 1er étage

EMR Équipe Mobile Ressources

1 Boulevard Chanoine Kir - 21000 DIJON



L'Équipe Mobile Ressources (EMR) est une équipe mobile intersectorielle et départementale du CH La Chartreuse destinée à intervenir auprès des enfants de 0 à 18 ans, placés aux dispositifs de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), foyers et Famille d'Accueil (FA), ainsi que des professionnels qui les accompagnent.

L'Équipe Mobile Ressources dépend du pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse. Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins cohérente, adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population.

Ouverture :

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
Fermé les weekends et jours fériés

Contacts :

03 80 42 54 68
emr@chlcdijon.fr

LES MISSIONS

Dépistage précoce et orientation thérapeutique

- **Évaluation clinique pluridisciplinaire**
- **Favoriser le lien et la coordination** des acteurs en assurant l'interface avec les **structures sanitaires, sociales et médico-sociales** intervenant autour du jeune
- **Aller vers** le jeune et son entourage
- Être identifié comme **fil rouge**, référentiel privilégié, à disposition des différentes structures d'accueil, le temps de la prise en charge

Soutien et Sensibilisation

- Favoriser la **montée en compétence** inhérente à chaque équipe face aux situations potentiellement anxiogènes (ex : passages à l'acte auto-hétéro agressif)
- Mettre en **adéquation** les **attentes** de l'environnement et les **capacités** du jeune dans sa réalité du moment

Les cadres d'intervention

- Familles d'Accueil : sensibilisation, supervision et accompagnements spécifiques

Supervision clinique, situations complexes

- Sur invitation, proposer de mettre la **complémentarité** de notre équipe pluridisciplinaire au service de la structure
- Participation aux commissions spécifiques d'**examen de situations complexes** organisées par le **Conseil Départemental de la Côte-d'Or**

PROCÉDURE D'INTERVENTION

Toute structure sociale du département accueillant un enfant ou un adolescent placé peut solliciter l'EMR.

- **1er contact** : par e-mail ou téléphone. Si indisponible, retour sous 48h par mail, avec transmission de la **fiche de liaison** et des **autorisations parentales** ainsi que **des copies des cartes d'identité des parents ou une copie du livret de famille**, de l'enfant placé à l'ASE.
- Après réception, **évaluation** et **validation** en synthèse. Retour de la décision dans les 72h. Organisation des modalités d'intervention.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Un pédopsychiatre

Deux infirmiers

Un cadre de santé

Deux psychologues cliniciennes

Une assistante sociale

INTERVENTIONS

Pour les enfants

- Dépistage
- Prévention
- Orientation des soins
- Prévenir les ruptures de parcours des jeunes et les passages à l'acte

Pour les professionnels

- Supervision clinique
- Sensibilisation aux troubles psychopathologiques des enfants et adolescents
- L'empowerment des professionnels pour prévenir l'épuisement des équipes



L'EMR n'est pas un CMP mobile pour enfants placés à l'ASE, ni une équipe d'urgence